

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Économie, des Finances
et de la Souveraineté industrielle et
numérique

Circulaire du **04 JUIL. 2024**

relative à la Treizième édition de la Semaine de l'industrie du 18 au 24 novembre 2024

NOR : ECOI2417172C

Le 20 juin 2024

Le ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique,

La ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités,

La ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse,

Le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire,

La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

**Le ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la
Souveraineté industrielle et numérique, chargé de l'Industrie et de l'Énergie,**

à

Mesdames et Messieurs les Préfets de région,

Référence	ECOI2417172C
Date de signature	
Émetteur	Le ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique La ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités La ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse Le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Le ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, chargé de l'Industrie et de l'Énergie
Objet	Treizième édition de la Semaine de l'industrie du 18 au 24 novembre 2024
Commande	Mobilisation de l'écosystème industriel et partenarial local pour ; d'une part, identifier et inciter les entreprises industrielles à organiser des actions de découverte des métiers ; et, d'autre part, pour faciliter la

	participation des élèves des établissements visés, ainsi que des demandeurs d'emploi.
Action(s) à réaliser	- constituer un comité de pilotage en charge de mobiliser les acteurs concernés - organiser un événement médiatique de lancement de la Semaine de l'industrie - réaliser un bilan de la mobilisation régionale
Echéance	Du 18/11/2024 au 24/11/2024
Contact utile	contact-semaine-industrie.dge@finances.gouv.fr

Avec 274 000 entreprises, 3,2 millions d'emplois directs, l'industrie française est un poids lourd de notre économie.

Le Sommet Choose France du 13 mai dernier a été l'occasion de rappeler les nombreuses mesures en faveur de la réindustrialisation mises en œuvre par le Gouvernement : fiscalité attractive, investissements dans l'innovation avec France 2030, dans l'industrie verte et dans les compétences, délais d'implantation des sites industriels réduits, simplification et numérisation des procédures, etc.

La réindustrialisation de la France, pilier essentiel pour assurer notre indépendance et notre souveraineté industrielle et énergétique, est une réalité : 130 000 emplois ont été créés dans les entreprises industrielles depuis 2017 et la France recensait 201 ouvertures nettes de sites industriels en 2023¹.

L'élan auquel nous assistons aujourd'hui doit permettre à nos industries de recruter les talents et compétences dont elles ont besoin. L'industrie est un secteur qui recrute femmes et hommes, à tout niveau de qualification : près de 260 000 projets de recrutement sont prévus dans l'industrie en 2024 selon l'enquête annuelle de France Travail sur les besoins en main d'œuvre des entreprises. Près de 60 % de ces recrutements sont encore jugés difficiles par les entreprises.

Pour lutter contre le déficit d'image dont souffre encore l'industrie et répondre à ces difficultés de recrutement, l'organisation d'événements et les immersions professionnelles pour faire découvrir un métier font partie des moyens d'action efficaces.

Depuis 2011, la Semaine de l'industrie incarne ce grand rendez-vous de l'orientation vers les métiers industriels. Cette Semaine contribue à établir des passerelles entre le monde professionnel et l'enseignement, et à changer le regard sur l'industrie et ses métiers, à un moment clé où les jeunes vont devoir préciser leur projet d'orientation. Elle rassemble chaque année l'ensemble des acteurs concernés (Capitales French Tech, fédérations professionnelles, entreprises industrielles, chambres consulaires, associations et fondations, l'enseignement supérieur et professionnel, prescripteurs et acteurs de l'orientation, communauté éducative, etc.) pour promouvoir son image et renforcer son attractivité. Un large partenariat est constitué pour donner aux différents publics l'image la plus exhaustive possible de l'industrie et des opportunités qu'elle propose en termes d'emplois et de carrière. Si l'initiative vise à sensibiliser le grand public en général ; les jeunes, leurs parents, la communauté éducative et les demandeurs d'emploi constituent des cibles prioritaires. Elle s'inscrit dans le cadre des actions du Gouvernement visant à encourager le développement du tourisme de savoir-faire et du tourisme industriel tout au long de l'année, afin de renforcer la connaissance des filières locales et l'attractivité de ces métiers auprès des Français.

¹ [Baromètre industriel de l'Etat](#), mars 2024

Les ministères de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique ; du Travail, de la Santé et des Solidarités ; de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ; de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire ; de l'Enseignement supérieur et de la Recherche s'associent à cet événement national.

Grâce aux mobilisations collectives, la précédente édition de la Semaine de l'industrie a battu tous les records : plus de 5 500 événements labellisés et 2,2 millions de participants déclarés dans l'ensemble des régions françaises.

Cette treizième édition de la Semaine de l'industrie, qui aura lieu du 18 au 24 novembre 2024, doit permettre d'éclairer les choix d'orientation des jeunes, filles et garçons, en les invitant à découvrir les métiers, les opportunités de carrière et les hommes et les femmes qui font l'industrie. Ces actions auront pour but de donner envie d'industrie aux jeunes, de faire entendre que l'industrie française se réinstalle durablement et innove profondément dans tous les territoires, au service d'un avenir plus durable.

Plus que jamais, l'enjeu de cette édition est de changer le regard que les jeunes portent sur les métiers de l'industrie, de les informer sur les opportunités de carrière, de susciter des vocations.

Afin de faire progresser la mixité dans les filières et les métiers, favoriser l'égalité entre les filles et les garçons et lutter contre les biais et les stéréotypes de genre, cette Semaine nationale de découverte permettra de mettre en lumière les actions réalisées dans cette voie.

Il apparaît essentiel, pour appuyer la mobilisation autour de la Semaine de l'Industrie, d'identifier et de démarcher méthodiquement, un grand nombre d'entreprises potentielles, notamment celles n'ayant pas connaissance du dispositif. Les entreprises industrielles lauréates de France 2030, les entreprises ayant ouvert un nouveau site industriel ou une extension significative sur le territoire ces deux dernières années, ou encore les entreprises situées au sein des Territoires d'industrie ou des « Zones Industrielles Bas Carbone » devront être particulièrement mobilisées. Par ailleurs, afin de promouvoir le fabriqué en France, nous vous invitons également à inciter les entreprises industrielles de vos territoires lauréates de la Grande Exposition du Fabriqué en France à ouvrir leurs portes aux scolaires et au grand public dans le cadre de cet événement.

S'agissant du pilotage régional, nous vous demandons donc de constituer un comité de pilotage en charge de veiller à la mobilisation des acteurs concernés et de définir un programme des manifestations devant se tenir dans vos régions, du 18 au 24 novembre 2024. Vous veillerez à inviter des représentants du rectorat, à qui nous demandons de se mobiliser et d'associer au mieux les établissements scolaires publics comme privés et d'enseignement supérieur de leur compétence, ainsi que les centres de formation d'apprentis (CFA) et les écoles de production de votre territoire. Nous vous demandons également d'associer les Services Régionaux de la Formation et du Développement (SRFD) des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) qui constituent l'autorité académique, notamment afin d'assurer la mobilisation des acteurs des industries agroalimentaires et de sensibiliser les lycées agricoles. Nous souhaitons également que cette nouvelle édition soit l'occasion d'associer les organismes locaux de l'emploi et de la formation, notamment France Travail, les missions locales et les opérateurs de compétences (OPCO). Des représentants des chambres consulaires, des fédérations professionnelles, des services de l'État compétents comme les délégués à l'accompagnement des reconversions professionnelles (DARP), des partenaires sociaux, des campus des métiers et des qualifications et d'autres représentants académiques gagneront à être également associés à ce comité de pilotage. Enfin, vous pouvez utilement associer à ce comité les ambassadrices du collectif [IndustriElles](#) de vos régions ainsi que les réseaux de centres de formation par apprentissage ou de centres de formation formant aux métiers de l'industrie.

Les présidents de conseil régional ont été sollicités et vous pourrez ainsi les associer à vos comités de pilotage. Vous proposerez aussi aux principales collectivités territoriales qui le souhaitent, d'être associées à la démarche.

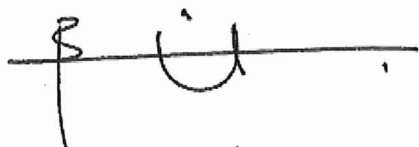
Comme lors des éditions précédentes, vous organiserez un événement pour annoncer aux médias locaux le lancement de la Semaine de l'industrie. Vous veillerez à en informer le groupe de travail national en amont.

Au niveau national, le groupe de travail en charge de piloter l'événement se réunit régulièrement pour organiser l'édition 2024 (pour toute information ou suggestion : contact-semaine-industrie.dge@finances.gouv.fr).

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de la Semaine de l'industrie : www.semaine-industrie.gouv.fr. Les actualités sont relayées sur les réseaux sociaux de la direction générale des Entreprises.

Votre mobilisation et votre implication contribuent chaque année de manière essentielle au succès de cet événement.

Bruno LE MAIRE



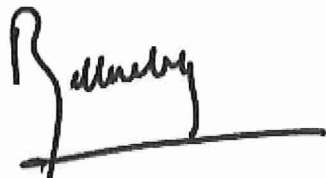
Ministre de l'Économie, des Finances et de la
Souveraineté industrielle et numérique

Catherine VAUTRIN



Ministre du Travail, de la Santé et des
Solidarités

Nicole BELLOUBET



Ministre de l'Éducation nationale et de la
Jeunesse

Marc FESNEAU



Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté
alimentaire

Sylvie RETAILLEAU



Ministre de l'Enseignement supérieur et de la
Recherche

Roland LESCURE



Ministre délégué auprès du ministre de
l'Économie, des Finances et de la Souveraineté
industrielle et numérique, chargé de l'Industrie
et de l'Énergie